



## **DISPOSITION D'EXECUTION DE LA FINALE CONCOURS JUNIORS CARABINE 50 M**

### **1. Base**

Règlement SVTS R008 Edition 12/2015.

### **2. Dates, Lieu**

Dimanche 22 septembre 2019, stand de Vernand à Lausanne.

### **3. Horaires**

**Ouverture du bureau 07h30**

#### **Licenciés**

Installation	8h00
Essais	8h05 – 8h20
Match	8h20 – 9h10

#### **Non licenciés**

Installation	9h25
Essais	9h30 – 9h45
Match	9h45 – 10h15

**Résultats 10h45**

### **4. Droit de participation**

- 4.1 Les 15 premiers tireurs, de chaque catégorie, classés au concours juniors selon règlement SVTS R008 Edition 12/2015 seront convoqués à travers leurs sociétés de tir respectives.
- 4.2 Les tireurs convoqués ne pouvant pas participer à la finale ont jusqu'au **lundi 16 septembre 2019** pour se désister par écrit ou par courriel, auprès du responsable du concours.

### **5. Programme de tir**

Distance	50 mètres
Visuel	Cible à 10 points, jaugé au dixième

#### **5.1 Catégorie non licenciés**

20 coups, coup par coup, sur cibles en carton, 2 coups par carton.

Installation au poste de tir :	5 minutes
Préparation et coups d'essai :	15 minutes
Match 20 coups :	30 minutes



## 5.2 Catégorie licenciés

40 coups, coup par coup, sur cibles en carton, 2 coups par carton.

Installation au poste de tir :	5 minutes
Préparation et coups d'essai :	15 minutes
Match 40 coups :	50 minutes

## 6. Contrôle

Le jaugeage est effectué de façon centralisée au bureau des résultats par le département formation et relève de la SVTS. Il est seul autorisé à utiliser la jauge.

## 7. Classements

Le classement se fait sur le total du match au dixième.

En cas d'égalité, le classement s'établira :

- 1) par l'appui de la dernière passe, de l'avant-dernière passe, etc...
- 2) puis par comparaison des coups individuels, en partant du dernier coup.

## 8. Taxe de tir

Aucune

## 9. Récompenses

Les 3 premiers classés, de chaque catégorie, recevront une médaille tour de cou.

Le département Concours 50m de la SVTS peut remettre d'autres récompenses.

## 10. Adresse du responsable

Anne-Claude Ryser	Courriel	anne.ryser@bluewin.ch
Avenue de Bussy 53	Téléphone	021 905 44 69
1510 Moudon	Mobile	079 543 38 75

## 11. Remarque

Tout tireur participant à la finale du concours Juniors doit fournir son changeur de cartons, l'organisation ne pouvant l'assumer.



## **12. Dispositions finales**

Ces dispositions d'exécution :

- Remplacent tous les documents antérieurs
- Ont été approuvées par la commission C50m le 19.08.2019
- Entrent immédiatement en vigueur.

Société Vaudoise des Tireurs Sportifs

Yves FURER  
Président Cantonal

Anne-Claude RYSER  
Responsable Concours